

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.07.2019

Version: 10

Révision: 06.07.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** POXY SOL S (all colors)
- **Code du produit:** 47620001
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Secteur d'utilisation**
 - SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
 - SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
- **Catégorie du produit** PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants
- **Catégorie de processus**
 - PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
 - PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
 - PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
- **Catégorie de rejet dans l'environnement**
 - ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
 - ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
 - ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
 - ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
- **Emploi de la substance / de la préparation** Peinture
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
 - ZEP UK Ltd
 - Tanhouse Lane
 - Widnes Cheshire, WA8 0RD
 - United Kingdom
 - Tel: +44 (0)151 422 1000
 - Fax: +44 (0)151 422 1011
 - @: info@zep.co.uk
 - web: www.zep.co.uk
- ZEP Industries BV
 - Vierlinghweg 30
 - 4612 PN Bergen op Zoom
 - The Netherlands
 - Tel: (NL) + 31 164 250 100 (B) + 32 2 347 0117
 - Fax: (NL) + 31 164 266 710 (B) + 32 2 347 1395
 - @: sales@zepbenelux.com
- ZEP ITALIA SRL
 - Via Netunese Km. 25.000
 - 04011 Aprilia (LT) - Italy
 - Tel: +39.06.926691
 - Fax: +39.06.92747061
 - @: tecnico@zepeurope.com
 - Sito: www.zep.it
- **Service chargé des renseignements:** Nederland: Afdeling klantenservice / België afdeling klantenservice
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
 - France: Centre anti poison, Orfila, Tel : 01 45 42 59 59
 - Belgique: Centre anti poison/Antigif Centrum Tel: 070 245245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
 - Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 - Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
 - Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.
 - Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 - STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 - STOT RE 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.07.2019

Version: 10

Révision: 06.07.2017

Nom du produit: POXY SOL S (all colors)

(suite de la page 1)

2.2 Éléments d'étiquetage

· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· **Pictogrammes de danger**



GHS02

GHS05

GHS07

GHS08

· **Mention d'avertissement** Danger

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

Resine epoxy a base de bisphenol a, poids moleculaire moyen 700-1100.

butanol

xylène

· **Mentions de danger**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

· **Conseils de prudence**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **2.3 Autres dangers**

Il est démontré que le produit ne contient pas de composés halogènes à liaison organique (AOX), de nitrates, de composés de métaux lourds.

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux:**

CAS: 25036-25-3	Resine epoxy a base de bisphenol a, poids moleculaire moyen 700-1100.	10-25%
	⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	
CAS: 1330-20-7	xylène	10-25%
EINECS: 215-535-7	⚠ Flam. Liq. 3, H226	
Reg.nr.: 02-2119488216-32-xxxx	⚠ STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304	
	⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	
	Aquatic Chronic 3, H412	
CAS: 123-42-2	4-hydroxy-4-méthyl-2-pentanone	2,5-5%
EINECS: 204-626-7	⚠ Flam. Liq. 3, H226	
	⚠ Eye Irrit. 2, H319	
CAS: 71-36-3	butanol	2,5-5%
EINECS: 200-751-6	⚠ Flam. Liq. 3, H226	
Reg.nr.: 01-2119484630-38-xxxx	⚠ Eye Dam. 1, H318	
	⚠ Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335-H336	

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.07.2019

Version: 10

Révision: 06.07.2017

Nom du produit: POXY SOL S (all colors)

(suite de la page 2)

CAS: 68082-29-1 NLP: 500-191-5	Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	2,5-5%
CAS: 64742-95-6 EINECS: 265-199-0 Reg.nr.: 01-2119455851-35-xxxx	solvant naphta aromatique léger (pétrole) ⚠ Flam. Liq. 3, H226 ⚠ Asp. Tox. 1, H304 ⚠ Aquatic Chronic 2, H411 ⚠ Acute Tox. 4, H332; STOT SE 3, H336	1-2,5%

· **Indications complémentaires;composant par EC 89/542** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- **Après inhalation:**
Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **Après contact avec la peau:**
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
Laver immédiatement à l'eau.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Autres indications** Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Veiller à une aération suffisante.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, liant universel).
Utiliser un neutralisant.
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** N'employer que dans des secteurs bien aérés.

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.07.2019

Version: 10

Révision: 06.07.2017

Nom du produit: POXY SOL S (all colors)

(suite de la page 3)

- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Prévoir des sols étanches et résistant aux solvants.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:** Sans autre indication, voir point 7.
- **8.1 Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

1330-20-7 xylène (10-25%)

VME (France)	Valeur momentané: 442 mg/m ³ , 100 ppm Valeur à long terme: 221 mg/m ³ , 50 ppm risque de pénétration percutanée
IOELV (Union Européenne)	Valeur momentané: 442 mg/m ³ , 100 ppm Valeur à long terme: 221 mg/m ³ , 50 ppm Peau
VL (Belgique)	Valeur momentané: 442 mg/m ³ , 100 ppm Valeur à long terme: 221 mg/m ³ , 50 ppm D;

123-42-2 4-hydroxy-4-méthyl-2-pentanone (2,5-5%)

VME (France)	Valeur à long terme: 240 mg/m ³ , 50 ppm
VL (Belgique)	Valeur à long terme: 241 mg/m ³ , 50 ppm

71-36-3 butanol (2,5-5%)

VME (France)	Valeur momentané: 150 mg/m ³ , 50 ppm
VL (Belgique)	Valeur à long terme: 62 mg/m ³ , 20 ppm D;

· **Remarques supplémentaires:** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Conserver à part les vêtements de protection.
Éviter tout contact avec la peau.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- **Protection respiratoire:**
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Protection des mains:**



Gants de protection

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 374, section III ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.07.2019

Version: 10

Révision: 06.07.2017

Nom du produit: POXY SOL S (all colors)

(suite de la page 4)

- Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:
Caoutchouc nitrile
Gants en PVA
- Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés: Gants en tissu épais
- Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

- Protection du corps: Vêtement de protection résistant aux solvants

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Aspect:

Forme:	Liquide
Couleur:	Divers, selon l'encrage
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.

· valeur du pH:	Non déterminé.
-----------------	----------------

· Changement d'état

Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	140 °C

· Point d'éclair	27 °C
------------------	-------

· Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
---------------------------------	-----------------

· Température d'inflammation:	340 °C
-------------------------------	--------

· Température de décomposition:	Non déterminé.
---------------------------------	----------------

· Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
--------------------------------------	--

· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif. Non déterminé.
--------------------------	--

· Limites d'explosion:

Inférieure:	1,1 Vol %
Supérieure:	7 Vol %

· Pression de vapeur à 20 °C:	6,7 hPa
-------------------------------	---------

· Densité à 20 °C:	1,52 g/cm ³
--------------------	------------------------

· Densité relative.	Non déterminé.
---------------------	----------------

· Densité de vapeur:	Non déterminé.
----------------------	----------------

· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.
--------------------------	----------------

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Insoluble

· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
--	----------------

· Viscosité:

Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.

· Teneur en solvants:

Solvants organiques:	27,1 %
EU-VOC:	326,8 g/l
EU-VOC:	21,50 %
Swiss VOC:	26,50 %

· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.
---------------------------	--

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité	Pas d'autres informations importantes disponibles.
-------------------	--

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.07.2019

Version: 10

Révision: 06.07.2017

Nom du produit: POXY SOL S (all colors)

(suite de la page 5)

- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

123-42-2 4-hydroxy-4-méthyl-2-pentanone

Oral	LD50	4.000 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	13.630 mg/kg (rab)

71-36-3 butanol

Oral	LD50	790 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	3.400 mg/kg (Rabbit)
Inhalatoire	LC50 / 4 h	8.000 mg/ltr (Rat)
	EC 50 / 48 h	1.983 mg/ltr (Daphnia magna (water flea))
	EC 50 / 72 H	8.500 (Selenastrum capricornutum (Algae))
		mg/l

64742-95-6 solvant naphtha aromatique léger (pétrole)

Oral	LD50	>4.000 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	>3.400 mg/kg (rab)
Inhalatoire	LC50 / 4 h	>10,2 mg/ltr (Rat)
	LC50 / 96 h	>92 mg/ltr (fish) Oncorhynchus mykiss
	EC50 / 24 h	150 mg/ltr (Daphnia magna (water flea))
	EC 50 / 48 h	>29 mg/ltr (-) Pseudokirchneriella subcapitata

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Provoque une irritation cutanée.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Provoque des lésions oculaires graves.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Peut provoquer une allergie cutanée.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Peut irriter les voies respiratoires.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.

(suite page 7)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.07.2019

Version: 10

Révision: 06.07.2017

Nom du produit: POXY SOL S (all colors)

(suite de la page 6)

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.

· **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:** -

· **Catalogue européen des déchets**

15 00 00	EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS
15 01 00	emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément)
15 01 04	emballages métalliques
08 00 00	DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION
08 01 00	déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis
08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· **14.1 Numéro ONU**

· **ADR, IMDG, IATA** UN1263

· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

· **ADR** 1263 PEINTURES

· **IMDG, IATA** PAINT

· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

· **ADR**



· **Classe** 3 (F1) Liquides inflammables.

· **Étiquette** 3

· **IMDG, IATA**



· **Class** 3 Liquides inflammables.

· **Label** 3

· **14.4 Groupe d'emballage**

· **ADR, IMDG, IATA** III

· **14.5 Dangers pour l'environnement:**

· **Marine Pollutant:** Non

· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Attention: Liquides inflammables.

· **Indice Kemler:** 30

· **No EMS:** F-E, S-E

· **Stowage Category** A

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.07.2019

Version: 10

Révision: 06.07.2017

Nom du produit: POXY SOL S (all colors)

(suite de la page 7)

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

· ADR

· Quantités limitées (LQ)

5L

· Quantités exceptées (EQ)

Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml

· Catégorie de transport

3

· Code de restriction en tunnels

D/E

· IMDG

· Limited quantities (LQ)

5L

· Excepted quantities (EQ)

Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

· "Règlement type" de l'ONU:

UN 1263 PEINTURES, 3, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Reg. (EC) n. 1272/2008 - CLP;

Reg. (EC) n. 1907/2006 - Reach;

Reg. (EC) n. 2015/830 annex II of REACH;

Reg. (EC) n. 648/04 (Detergents);

Reg. (EC) n. 528/12 (Biocides BPR);

Reg. (EC) n. 1223/2009 (Cosmetics);

Dir. 06/08 ADR - RID - IMDG - IATA;

Dir. 47/08 (Aerosols); Dir. 12/18 (Seveso III);

Dir. 2008/98/CE and Reg. (EC) n.1357/2014 (Waste management)

· Directive 2012/18/UE

· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

· Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t

· RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

· Prescriptions nationales:

· Maladies à caractère professionnelles: Tableau No

84 Affection agendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel: hydrocarbures liquides aliphatiques, alicycliques, hétérocycliques et aromatiques, et leurs mélanges (white-spirit, essences spéciales); dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques; acétonitrile; alcools, aldéhydes, cétone, esters, éthers dont le tétrahydrofurane, glycols et leurs éthers; diméthylformamide, diméthylsulfoxyde

· Directives techniques air:

Classe	Part en %
NK	10-25

· Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 3 (Classification propre): très polluant.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.07.2019

Version: 10

Révision: 06.07.2017

Nom du produit: POXY SOL S (all colors)

(suite de la page 8)

*H318 Provoque des lésions oculaires graves.**H319 Provoque une sévère irritation des yeux.**H332 Nocif par inhalation.**H335 Peut irriter les voies respiratoires.**H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.**H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.**H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.*

· **Service établissant la fiche technique:** *Nederland: Afdeling laboratorium / België: Afdeling klanten service*

· **Contact:** *Nederland: Afdeling klantenservice / Belgique: Afdeling klantenservice*

· **Acronymes et abréviations:**

*ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route**IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods**DOT: US Department of Transportation**IATA: International Air Transport Association**GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals**EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances**ELINCS: European List of Notified Chemical Substances**CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)**VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)**VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)**LC50: Lethal concentration, 50 percent**LD50: Lethal dose, 50 percent**PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic**vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative**Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3**Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4**Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2**Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1**Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2**Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1**STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3**STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2**Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1**Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2**Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3*

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.07.2019

Version: 10

Révision: 06.07.2017

Nom du produit: POXY SOL S (all colors)

(suite de la page 9)

Annexe: Scénario d'exposition

- **Désignation brève du scénario d'exposition** Pour le produit
- **Secteur d'utilisation**
 - SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
 - SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
- **Catégorie du produit** PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants
- **Catégorie du procédé**
 - PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
 - PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
 - PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
- **Catégorie de rejet dans l'environnement**
 - ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
 - ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
 - ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
 - ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
- **Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**
 - Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité
- **Conditions d'utilisation**
 - Durée et fréquence** 5 jours de travail/semaine.
 - Paramètres physiques**
 - Etat physique** Liquide
 - Concentration de la substance dans le mélange** La substance est le composant principal.
 - Quantité utilisée en relation avec le temps ou l'activité** Conformément aux instructions d'utilisation.
 - Autres conditions d'utilisation**
 - Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement** Aucune mesure particulière n'est requise.
 - Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs**
 - Eviter le contact avec les yeux.
 - Eviter le contact avec la peau.
 - Eviter un contact cutané de longue durée ou répété.
 - Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols.
 - Utilisation intérieure.
 - Utilisation extérieure.
 - Prendre des mesures de précaution contre les charges électrostatiques.
 - Conserver à l'écart des sources d'ignition - Ne pas fumer.
 - Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur** Conserver hors de portée des enfants.
 - Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit** N'est pas applicable.
- **Mesures de gestion des risques**
- **Protection du travailleur**
- **Mesures de protection organisationnelles** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Mesures techniques de protection**
 - Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.
 - Prévoir un équipement électrique antidéflagrant.
 - N'utiliser le produit que dans des systèmes fermés.
- **Mesures personnelles de protection**
 - Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
 - Eviter tout contact avec la peau.
 - Eviter tout contact avec les yeux.
 - Lunettes de protection hermétiques
 - En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
 - Gants de protection
 - Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Mesures pour la protection du consommateur**
 - Assurer un marquage suffisant.
 - Conserver sous clé et hors de portée des enfants.
- **Mesures de protection de l'environnement**
- **Eau**
 - Aucune mesure particulière n'est requise.
 - En règle générale, une neutralisation est nécessaire avant le déversement de l'eau usée dans la station d'épuration.
- **Mesures pour l'élimination**
 - Evacuation conformément aux prescriptions légales.
 - S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.

(suite page 11)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.07.2019

Version: 10

Révision: 06.07.2017

Nom du produit: POXY SOL S (all colors)

(suite de la page 10)

- **Procédés d'élimination** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Type du déchet** Conteneur partiellement vide et sale
- **Estimation de l'exposition**
- **Consommateur** N'est pas pertinente pour ce scénario d'exposition.
- **Guide pour l'utilisateur en aval** Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR